

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 16 Février 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	12

L'an deux mille vingt-deux le 16 février, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe

MENEGHIN Gaël

IMMER Alain

GUINDT Philippe

OGER Isabelle

THILL Céline

MEIRA Christophe

WALLERICH Alain

DEBAILLEUL Delphine

REUTER Olivier

SMEC Jean

VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS NON-EXCUSES :

BRUN Jérôme

PEREIRA Julien

Madame OGER Isabelle est élue secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 604 Convention amiable de résiliation partielle d'un bail rural

Monsieur Le Maire propose de signer une convention amiable de résiliation partielle d'un bail rural, entre M. LEICK Sébastien et la commune concernant la parcelle 76 section 34, dans le cadre d'un projet d'installation d'une antenne relais, la commune à nécessité de récupérer le plein usage d'une partie de cette parcelle. La surface à distraire de cette parcelle est de 65 mètre carré.

La commune prendra en charge les éventuelles opérations de redécoupage cadastral qui pourraient s'avérer éventuellement nécessaires, et notamment les frais de géomètre et de bornage.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la Convention entre la Commune et M. LEICK Sébastien concernant la résiliation à l'amiable partielle d'un bail rural et autorise M. le Maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 18/02/2022

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché au panneau d'affichage de la mairie le 18/02/2022
Le Maire,

